

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 FEVRIER 2019 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président  
**Date de la convocation :** 14 février 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 21 février 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Aline LEBREF, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Jacqueline MALOCHET, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Olivier CHAMBON à Marcel BARGEON  
Gérard GRILLE à Daniel BERTHUCAT  
Jean-Louis GADOUX à Aline LEBREF  
Bernard VIGNAUD à Patrick SOLEILLANT  
Pépita RODRIGUEZ à Tony BERNARD  
Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Paul SABATIER à Marie-Noëlle BONNARD  
Benoit GENEIX à Farida LAÏD  
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET  
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER  
Françoise KORZCENIUK à Thierry BARTHELEMY

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** André IMBERDIS, Ghislaine DUBIEN, Béatrice ADAMY, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Didier CORNET.

**Conseillère suppléante ayant voix délibérante :** José MONRUFFET, Sylvie CHAUNY, David POMMERETTE.

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS  
ENTRE LA VILLE DE THIERS ET THIERS DORE ET MONTAGNE**

*Rapporteur : Tony BERNARD, Président*

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

40

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

12

Total votants :

55

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences et pour la concrétisation de ses actions, la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne a la possibilité de recourir à la mise à disposition de personnels.

Des personnels de Thiers Dore et Montagne (TDM) sont ainsi mis à disposition de la Ville de Thiers et inversement.

Pour l'année 2019, il est proposé de convenir d'une mise à disposition d'agents de la Ville de Thiers au profit de Thiers Dore et Montagne (TDM) des personnels suivants :

- 1 agent du service informatique à hauteur de 60%,
- 1 agent du service des sports à hauteur de 50%,
- 1 agent sur les missions politique de la ville, à hauteur de 50%,
- 1 agent sur les missions de secrétariat jeunesse, à hauteur de 50%,
- 1 agent sur les missions du SPANC, à hauteur de 50% du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 30 juin 2019.

Il est également prévu de convenir d'une mise à disposition d'agents de Thiers Dore et Montagne (TDM) au profit de la Ville de Thiers des personnels suivants :

- 1 agent responsable du service urbanisme, à hauteur de 50%,
- 1 agent du service économie (projet Thiers 2030) à hauteur de 20%.

Des conventions individuelles et nominatives, liant la Ville de Thiers et TDM définiront les conditions de mise à disposition des agents.

Une régularisation du temps réellement passé à disposition de chaque collectivité sera faite au cours du dernier trimestre 2019.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention de mise à disposition de personnels entre Thiers Dore et Montagne (TDM) et la Ville de Thiers,
- **Autorise** le Président à signer avec la Ville de Thiers les conventions de mise à disposition pour l'année 2019, comme défini ci-dessus.

TOTAL VOTANTS : 55	Conseillers présents : 43	Représentés : 12	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55	Pour : 55	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

